

DESCRIPTION DE RACE

Ile-de-France Suisse (OIF), race 18

Mouton de grand format, prolifique, affichant de bonnes aptitudes maternelles et des performances laitière et carnée élevées, résistant, et présentant des membres solides. Tête de longueur moyenne, avec mufler large; oreilles de longueur moyenne, portées à l'horizontale; dépourvu de cornes. Toison (laine) uniformément blanche.



Historique de la race: La race Ile-de-France Suisse est une race bien charnue, lourde, apparue suite à l'importation de France de moutons Original Ile-de-France. Elle continue à être sélectionnée en race pure en Suisse. Également utilisée pour les croisements d'amélioration sur le mouton BA. Enregistré au herd-book en tant que race indépendante depuis le 1^{er} janvier 2004.

Cheptel au herd-book: environ 0,8 % du cheptel total au herd-book

Buts d'élevage:

- résistance, santé, absence de tares héréditaires, bonne faculté d'adaptation
- longévité et pouvoir nourricier élevé
- maintien de l'asaisonnalité
- durée moyenne de production: 5 ans
- capacité élevée de consommation et d'assimilation de fourrages grossiers
- agneaux de qualité (à dents de lait) jusqu'à 42 kg de poids vif à l'abattage, bonne performance carnée (bonne charnure) et bonne qualité

Agnelage: désaisonné, agnelages possibles toute l'année. Premier agnelage à 18 mois.

Fécondité:

- Ø 1,5 agneau par brebis et par an avec 1 à 2 agnelages par an
- brebis jusqu'à l'âge de 3 ans: au moins 4 agneaux nés vivants, signe de productivité: *
- brebis 4^e et 5^e année: au moins 4 agneaux nés vivants, signe de productivité: *

Standard / aspect général

1. Type (format)

Corps harmonieux, charnure bonne à très bonne, bonne croissance, caractères sexuels prononcés, mamelle saine, queue tronçonnée, longueur selon l'ordonnance fédérale sur la protection des animaux.

Taille et poids minimum des animaux adultes:

Hauteur au garrot:	♂ 78 cm	Poids:	♂ 120 kg
	♀ 70 cm		♀ 80 kg

Tête et encolure: tête d'expression noble, dépourvue de cornes, de longueur moyenne, plutôt légère, avec muflle large; position des dents superposée ou adjacente; couverte de laine jusqu'à la ligne des yeux; oreilles de longueur moyenne et soutenues; encolure bien musclée, bien soudée à l'épaule et au garrot.

Poitrine, garrot, dos: poitrine large avec côtes bien rondes; épaules bien attachées; garrot large et fermé. Ligne supérieure droite, dos large et long; reins larges, solides et bien musclés; flancs de bonne profondeur; bassin de longueur moyenne, large et peu incliné; gigots bien descendus et bien musclés.

2. Membres

Membres, aplombs et allure: membres solides, bien posés; jarrets légèrement arqués; paturons de longueur moyenne, légèrement souples; onglons sains, légèrement écartés; position et allure correctes.

3. Laine

Corps entier recouvert uniformément de laine, depuis la ligne des yeux jusqu'aux genoux et aux jarrets; toison uniformément blanche, dense, homogène, composée de mèches fermées.

Toison sans poils morts, ni crépue, sans jarre, limitation: ligne du pli du grasset jusqu'à l'articulation du coude, et ligne des oreilles à la nuque jusqu'à la base de la queue.

Finesse: F 2-3 ou plus fin, longueur des mèches à 180 jours au moins 3,0 cm.

Défauts d'esthétique:

- toison insuffisante sur la tête, (pas de laine sur le front)
- petites taches de pigmentation noire sur le bout du nez, les oreilles et le pourtour des yeux, cils noirs
- port des oreilles non conforme (non soutenues)
- animaux négligés

Motifs d'exclusion (note 1):

1^{er} appréciation ou jusqu'à l'âge de 18 mois:

Défauts génétiques:

Type:

- anomalie testiculaire
- trop petit
- mâchoires de longueurs inégales, position des dents
- corne (mobile, non mobile et ôtée)

Membres:

- pâtures affaiblis, position de membre extrêmement anormale

Laine:

- laine mêlée
- poils morts et poils crépus dans la toison ainsi que jarres en quantité trop importante

Défauts acquis:

- queue non tronçonnée selon l'ordonnance fédérale sur la protection des animaux
- poils crépus

Défauts spécifiques à la race:

- race impure
- taches d'autres couleurs de grande taille à des emplacements poilus des pattes ou de la tête
- taches noires ou brunes dans la toison

Ne pas apprécier:

- animaux sans marque auriculaire
- En plus pour les marchés-concours intercantonaux:
 - animaux malades ou blessés, souffrant entre autre de:
 - piétin
 - ecthyma contagieux
 - cécité du chamois
 - affections ou blessures mammaires
 - mamelles n'ayant qu'un seul trayon fonctionnel
 - affections des organes génitaux
- animaux fortement amaigris

- animaux fortement souillés